

Le Bail Réel Solidaire, rendre la propriété accessible à tous

Le programme Horizon Salève ouvre la voie à une accession abordable grâce au BRS, avec une priorité réservée aux habitants de Collonges.

Dénommé HORIZON SALEVE en hommage à la montagne emblématique et repère naturel du territoire, ce programme proposera 18 villas mitoyennes T4 d'une surface de 83 m² au cœur d'un cadre privilégié. Chaque maison bénéficiera d'un jardin et d'un stationnement privatifs.

Une occasion unique d'accéder à la propriété dans un environnement alliant sérénité, confort et modernité.

Situé chemin des Cortets, les 18 pavillons seront commercialisés par SA MONT-BLANC selon le dispositif du Bail Réel Solidaire (BRS). Ce mécanisme innovant permet de devenir propriétaire à un prix abordable grâce à la dissociation du bâti et du foncier : les acquéreurs achètent les « murs », tandis que le terrain reste la propriété d'un Organisme Foncier Solidaire (OFS), moyennant le paiement d'un loyer modeste. Pour cela, vous devrez occuper le logement à titre de résidence principale et respecter les plafonds de ressources BRS. (A titre indicatif, 90 078 € (RFR N-2) pour un couple avec deux enfants à charge.)

Cette opportunité s'adresse tout particulièrement aux collongeois. En effet, sous réserve de respecter les conditions réglementaires, les habitants de la Commune seront privilégiés pendant deux mois à compter du lancement de la commercialisation.

Alors n'attendez plus pour vous inscrire en avant-première.

Renseignements et inscriptions :

SA MONT-BLANC au 04 50 88 54 02 ou contact-accession@samontblanc.com

Pour rappel, les critères de priorisation envisagés pour le lancement de la commercialisation (sur une période de deux mois), outre les conditions réglementaires de résidence principale et de respect des plafonds de ressources en N-2 sont les suivants :

- 👉 **Être primo-accédant**
- 👉 **Travailler ou résider sur la commune**
- 👉 **Travailler en France**
- 👉 **Être éligible aux plafonds BRS sur les années N-2 et N-1**

